



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

Liste des communications de la Session, non publiées dans les numéros 163 et 164

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Liste des communications de la Session, non publiées dans les numéros 163 et 164. In: Économie rurale. N°164, 1984. p. 56;  
[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1984\\_num\\_164\\_1\\_3115](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1984_num_164_1_3115)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

**AUTRES COMMUNICATIONS DE LA SESSION DES 25 ET 26 AVRIL 1984,  
NON PUBLIÉES\* DANS LES NUMÉROS « PAC » (n° 163 et 164)**

**L. BOURGEOIS, E. MINGASSON. — La production agricole dans la CEE : évolution par pays et par produit.**

Les problèmes de revenus de ces dernières années marquent en partie les résultats obtenus quant à la croissance des volumes de production agricole. La France par exemple a maintenu sa place dans la CEE. Elle reste premier pays producteur dans un grand nombre de secteurs. Elle est quelquefois le pays qui a connu la plus forte croissance depuis 20 ans (céréales, betteraves sucrières, tournesol) ; mais notre pays est surtout très souvent celui qui a contribué le plus à l'accroissement de la production communautaire même depuis 1974 (viande ovine, volaille, céréales, betteraves, colza et tournesol).

**J. CORDIER. — Un marché électronique en France : pourquoi pas ?**

Le dynamisme et la pérennité des filières Agro-Alimentaires nécessitent des marchés agricoles efficaces. Le concept d'efficacité signifie, d'une part, un système de prix permettant une juste rétribution de l'activité de chaque opérateur et, d'autre part, une organisation des flux de produits au minimum de coût.

Le facteur limitant de cette efficacité est souvent le niveau d'information disponible, dû à un défaut de communication entre les opérateurs. La mise en place du réseau TRANSPAC constitue une opportunité pour l'amélioration du fonctionnement des marchés par le potentiel de communication qu'il autorise. Le projet de marché électronique en France repose sur la participation des opérateurs qui doivent comprendre l'intérêt de cette innovation.

**M. DE BEKKER. — Le Financement de l'agriculture néerlandaise par la Rabobank.**

Présentation historique de la Rabobank (une banque mutualiste à 2 niveaux) - Présentation de modalités de financement de l'agriculture sur la base de cas types avec : transmission de l'exploitation ; reprise ; modernisation ; agrandissement.

**G. DE MONTGOLFIER. — Possibilités d'élargissement des relations contractuelles dans l'agro-alimentaire.**

L'organisation des relations contractuelles est tout d'abord examinée dans le secteur sucre, avec ses conditions spécifiques : nécessaire contrat individuel entre l'agriculteur et l'usine (naguère le temps des bascules, aujourd'hui l'interprofession) ; commission mixte planifiant les arrachages et les livraisons ; organisations professionnelles et interprofessionnelles (FIRS et CIPS) ; indispensable présence des pouvoirs publics dans le système. Dans les autres secteurs agro-alimentaires, l'élargissement des relations contractuelles passe par trois types de conditions : 1 - l'industrialisation de la production et de la distribution de la filière, 2 - la présence de l'organisation professionnelle la plus représentative, 3 - l'appui de l'Etat. La création des offices ne supprime d'ailleurs pas les interprofessions privées. - L'approfondissement de l'économie contractuelle, avenir de l'agro-alimentaire, doit être un programme prioritaire.

**R.H. GREEN, C. VIAU. — La place de la CEE dans les échanges mondiaux de produits agricoles et agro-alimentaires (1967-1981).**

Cette communication présente des éléments d'un travail de recherche réalisé à l'INRA à partir de la base de données sur les échanges mondiaux de CEPII (CHELEM). L'étude des échanges de produits agricoles et agro-alimentaires à l'échelle du monde, divisé en 7 grandes zones permet de situer la CEE dans les grands mouvements qui ont affecté ces échanges entre 1967 et 1981. La CEE reste de loin la 1<sup>re</sup> zone importatrice mondiale malgré le déclin marqué de son poids dans la demande internationale extra communautaire. Le dynamisme du commerce intra communautaire, très fort jusqu'en 1972, s'essouffle à la fin des années 70, conduisant la CEE à orienter ses exportations vers les pays tiers. La place croissante prise conjointement par les exportations de la CEE et des Etats-Unis sur le marché mondial portait en germe le conflit qui a éclaté entre ces 2 grands ensembles agro-alimentaires en 1982 avec le retournement de la conjoncture sur ce marché.

**B. VILLERS. — L'adaptation de l'offre vinicole à la demande française et étrangère.**

Depuis plus de 10 ans la consommation française de vin de table diminue régulièrement. Le rythme de régression qui, depuis 1980 était de — 5% par an, devrait même atteindre — 8% pour la campagne 1982-1983. Cette situation appelle une nécessaire adaptation de l'offre vinicole aux différentes demandes émanant des marchés. Pour ce faire, il convient, dans un premier temps, de mieux cerner les aspirations des consommateurs tant français qu'étrangers. Puis, il faudra que les différents intervenants de la filière viti-vinicole s'adaptent aux exigences imposées par l'évolution des marchés. A titre d'exemple, la structure de la filière, la taille des intervenants ou encore les stratégies des entreprises devront et sont déjà pour les entreprises leaders, remises en cause. Ainsi, cette acceptation de la primauté de la demande sur l'offre, avec les conséquences qu'elle entraîne au plan du type de la production, des politiques commerciales et marketing... pourrait se traduire à terme par un renforcement de la filière et une stabilisation du marché.

NB. — Les contributions de : F. LAURET - J.F. SOUFFLET, J. VAUDOIS, G. OPSTELTEN, sur les marchés physiques, seront publiés dans le prochain numéro d'articles (n° 165, janvier-février 1985).